



Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
Union Départementale des Syndicats FO
des Bouches du Rhône

RÉSOLUTION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU 18 SEPTEMBRE 2017

Le Comité Départemental du 18 Septembre 2017 fait sienne la Déclaration de la CE Confédérale du 4 Septembre 2017.

Il réaffirme, sur le terrain de nos revendications, notre opposition à toutes les contre-réformes qui sont néfastes aux salarié(e)s du public comme du privé.

Il réaffirme notre attachement au syndicalisme libre, indépendant et réformiste.

Il mandate le Secrétaire Général de l'Union Départementale des syndicats FO des Bouches-du-Rhône pour que le CCN des 28 & 29 Septembre 2017 détermine les moyens d'action les plus efficaces pour réaffirmer l'exigence d'abrogation de la loi Macron I/El-Khomri. D'ores et déjà, il exige l'abandon et le retrait de toutes les dispositions constituant un franchissement des lignes rouges telles que déterminées par la Confédération cgt-FORCE OUVRIERE dans le cadre des nouvelles ordonnances. Il prend acte en l'état des textes connus et du vote « contre » de notre Confédération dans les instances consultatives.

Il apporte tout son soutien aux actions et manifestations décidées par l'Union Départementale des Retraités FO 13 pour le 26 Septembre 2017.

Il apporte dès à présent son total soutien aux actions de grève et de manifestations lancées pour le 10 Octobre 2017 par les Fédérations FO des trois Fonctions Publiques.

Il mandate le Secrétaire Général de l'Union Départementale des syndicats FO des Bouches-du-Rhône pour s'opposer à toute remise en cause de la légitimité du Secrétaire Général Confédéral.

Votée à la majorité, une voix contre et une abstention